

**223C2000**  
FR0013341781-FS0939

6 décembre 2023

**Déclaration de franchissement de seuil (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)**

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

**2CRSI**

(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 5 décembre 2023, la société par actions simplifiée Holding Alain Wilmouth (ci-après « HAW ») (32 rue Jacobi Netter, 67200 Strasbourg) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 29 novembre 2023, au sens de l'article 223-11-1 du règlement général, le seuil de 50% du capital de la société 2CRSI<sup>1</sup> et détenir individuellement 10 333 330 actions 2CRSI représentant 17 166 650 droits de vote, soit 54,52% du capital et 62,42% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte de la levée d'une option d'achat, le 30 mars 2023, par la société HAW portant sur 3 500 000 actions de préférence 2CRSI faisant préalablement l'objet d'une assimilation au titre de l'article L. 233-9, I, 4° du code de commerce<sup>3</sup>, lesquelles actions sont entrées en possession du déclarant le 29 novembre 2023, suite au paiement de celles-ci par ce dernier à cette date, étant précisé que lesdites actions de préférence ont été converties en actions ordinaires suite à la décision de l'assemblée générale des actionnaires de la société tenue le 30 novembre 2023.

À cette occasion, le groupe familial Wilmouth n'a franchi aucun seuil et détient, au 29 novembre 2023, 12 120 287 actions 2CRSI représentant 20 648 795 droits de vote, soit 63,95% du capital et 75,08% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, réparties comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Haw	10 333 320	54,52	17 166 650	62,42
Alain Wilmouth	928 258	4,90	1 769 785	6,43
<b>Sous-total Alain Wilmouth</b>	<b>11 261 588</b>	<b>59,42</b>	<b>18 936 435</b>	<b>68,85</b>
Michel Wilmouth	850 000	4,48	1 700 000	6,18
Autres membres famille	8 699	0,05	12 360	0,04
<b>Total groupe familial</b>	<b>12 120 287</b>	<b>63,95</b>	<b>20 648 795</b>	<b>75,08</b>

<sup>1</sup> Société transférée sur Euronext Growth Paris le 25 novembre 2022.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 18 952 079 actions représentant 27 503 412 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Cf. notamment communiqué de la société 2CRSI diffusé le 29 novembre 2023 et D&I 219C2449 du 26 novembre 2019.